# **QUESTIONS** FRÉQUENTES



#### Je suis prêt à donner des titres, que dois-je faire?

C'est facile! Il suffit de demander un formulaire de transfert de titres à la Fondation Hôpital Pierre-Boucher. Vous n'aurez qu'à le remplir et le transmettre à la Fondation et à votre courtier (ou institution financière) qui pourra ensuite effectuer le transfert direct de votre compte à celui de la Fondation.

## Vous hésitez à donner personnellement ou via votre société de gestion?

Tout don de titres est un cas d'espèce qui est fonction, entre autres, de son type (actions, obligations d'épargne, parts de fonds communs de placements etc.) et de votre taux d'imposition (personnel et corporatif). Nous vous invitons à consulter votre conseiller fiscal qui pourra calculer le scénario le plus favorable selon votre situation.

#### Aurais-je de la reconnaissance de mon vivant?

La Fondation Hôpital Pierre-Boucher a conçu un programme de reconnaissance pour tous ses donateurs, incluant des outils spécifiques aux donateurs ayant prévu un don de titres. Informez-vous auprès de la Fondation.

# Puis-je diriger mon don à un département de l'Hôpital Pierre-Boucher?

Oui, et c'est avec plaisir que la Fondation Hôpital Pierre-Boucher vous informera et vous accompagnera dans ce processus.

## Partenaire privilégié

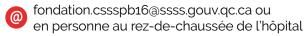
La Fondation Hôpital Pierre-Boucher soutient l'hôpital dans ses projets visant autant l'acquisition d'équipement médical et de soins de haute technologie que des travaux d'amélioration de l'environnement de soins et de pratique des médecins et des employés.

Tous ces projets bénéficient directement à des milliers de patients et de familles de VOTRE communauté, et ce, depuis 1987.

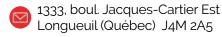


#### Pour toute information:











## LE DON D'ACTIONS

ou autres titres cotés en Bourse

Un bénéfice pour tous





# J'INVESTIS DANS MON HÔPITAL... PAR LE DON DE TITRES

Vous avez apprécié les soins et le dévouement du personnel de **l'Hôpital Pierre-Boucher**, que ce soit envers vous ou un être cher?

Vous cherchez une façon d'exprimer votre reconnaissance?

Ou encore vous souhaitez perpétuer vos valeurs ou les souvenirs d'un être cher?

La Fondation Hôpital Pierre-Boucher a mis sur pied un programme de dons planifiés. Celui-ci permettra de répondre aux besoins présents et futurs de votre communauté, tout en tenant compte de vos objectifs et de votre situation.

#### **Avantages**

- Aucun impôt à payer sur le gain en capital dans le cas d'un don de titres cotés en Bourse;
- Cela permet de faire un don sans puiser dans ses liquidités;
- Crédit d'impôt pour un montant correspondant à la juste valeur marchande de ses actions.

#### Choisir les titres à donner

Afin de déterminer quels titres seraient les plus avantageux à donner à la *Fondation Hôpital Pierre-Boucher*, nous vous invitons à consulter votre conseiller fiscal qui pourra calculer le scénario le plus favorable selon votre situation.

Don de

## Le don de titres, un bénéfice pour tous.

Il était important pour mon épouse et moi de faire un don à la Fondation Hôpital Pierre-Boucher. Souvent, on pense à tort qu'il faut être riche pour donner alors qu'il existe des avantages fiscaux considérables sur certaines formes de dons.

En transférant directement des actions à la Fondation, il n'y a eu aucune imposition du gain en capital. En plus de recevoir **un reçu équivalent à la valeur de nos actions cédées**, nous avons épargné beaucoup d'impôt sur le gain en capital.

Ce qui rend le plus heureux dans la vie, c'est donner. Avec une bonne planification financière, votre don pourrait coûter moins que vous le pensiez. Il y a tellement de projets innovateurs en attente de financement, vous aurez la satisfaction de construire l'avenir!

### Une pierre deux coups

Voulez-vous vendre des titres que vous détenez parce que vous estimez que votre investissement a été assez rentable tout en effectuant un don à une bonne cause?

Voici l'exemple du couple Lacharité. En donnant des actions inscrites à la Bourse à la Fondation Hôpital Pierre-Boucher, Mme et M. Lacharité ont éliminé tout leur gain en capital. Nous avons comparé leur don en actions à un don de 10 000 \$ en argent.

Note: ces calculs ont été simplifiés pour fins de démonstration.

	10 000 \$ en argent	valant 100 \$ chacune (payé 30\$/ch)
Valeur du don	10 000 \$	10 000 \$
Coût d'acquisition	-	(3 000)\$
Gain en capital	-	7 000 \$
Gain en capital imposable (50%)	-	3 500 \$
Reçu pour don	10 000 \$	10 000 \$
Crédit d'impôt pour don	(5 000)\$	(5 000)\$
Économie provenant du gain en capital imposable (50%)	-	(1 750) \$
COÛT DU DON	5 000 \$	3 2 5 0 \$



Mme Denise & M. Luc Pelland, donateurs